

# Décision n° 2018/07-02 relative à l'accréditation du Groupe Institut catholique d'arts et métiers (ICAM) à délivrer des titres d'ingénieur diplômé

## **Ecole**

## Groupe Institut catholique d'arts et métiers (ICAM)

Etablissement privé, reconnu établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

Nom d'usage : Icam Académie : Paris

Sites de l'école : Lille, Nantes, Sénart, Toulouse

# Données certifiées

Le détail des données décrivant les écoles (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par chaque école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : https://www.cti-commission.fr/accreditation

## Suivi des accréditations précédentes

Décision n° 2015/04-09 ; 2012/06-01

# Objet de la demande d'accréditation

Dossier A : demande de renouvellement dans le cadre du calendrier périodique des titres d'ingénieur diplômé de l'école

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9.
- Vu la demande présentée par le Groupe Institut catholique d'arts et métiers (ICAM),
- Vu le rapport établi par Pascal RAY (membre de la CTI et rapporteur principal), Olivier GENDRY (membre de la CTI), Xavier FOUGER (expert auprès de la CTI), Marios KASSINOPOULOS (expert international auprès de la CTI), Hichem SAHRAOUI (expert élève-ingénieur auprès de la CTI),
- Entendus Jean-Michel VIOT, directeur de l'ICAM, Carole MARSELLA, directrice du pôle enseignement supérieur à l'ICAM,

## La Commission des titres d'ingénieur a pris la décision suivante :

L'Institut Catholique d'Arts et Métiers a été créé en 1898 à l'initiative d'industriels, à Lille. Le Groupe Icam est une association selon la loi 1901, fondée en 2002, composée de 5 membres fondateurs (La Fondation Féron-Vrau, l'Association des Ingénieurs Icam, l'Association des Amis de l'Icam, la Compagnie de Jésus et l'Icam site de Lille) et 6 membres associés qui sont des associations loi 1901 sauf en Afrique qui est une université pontificale (Icam de Nantes, Icam de Toulouse, Icam de Sénart, Icam de Vendée, Icam de Bretagne et l'Institut Ucac-Icam d'Afrique Centrale).

Le Groupe Icam a obtenu la qualification EESPIG par arrêté du 9 septembre 2016. Elle concerne les sites suivants : l'Icam Lille, l'Icam Nantes, l'Icam Toulouse, l'Icam Paris-Sénart, l'Icam Bretagne, l'Icam Vendée. Le conseil d'administration du 21 juin 2018 a décidé la fusion des associations Bretagne, Nantes et Vendée.

Le groupe Icam a donc 9 sites puisqu'il a ouvert trois campus à l'international, deux en Afrique Centrale (Pointe-Noire en 2002 et Douala en 2004) en partenariat avec l'Université Catholique d'Afrique Centrale et un en Inde (Chennai en 2010) en partenariat avec une université jésuite, le Loyola College.

Le conseil d'administration du Groupe a adopté en juillet 2015 un plan stratégique sur 5 ans en lien avec une évolution de l'organisation en pôles et par métier opérée en 2016. Il couvre les quatre

pôles d'activité du Groupe Icam : l'enseignement supérieur, le service aux entreprises, la formation professionnelle et les activités support.

Pour le fonctionnement du groupe Icam, il est défini une charte de gouvernance qui indique le rôle de chaque site et le rôle du Groupe. Les décisions stratégiques sont prises en suivant un processus établi.

Le développement International est un des axes prioritaires majeurs de la stratégie 2020 de l'Icam et un effort important pour améliorer la visibilité de l'école à l'étranger est entrepris par la direction et le personnel.

## Caractéristiques globales

L'Icam compte 699 collaborateurs permanents dont 475 en France et 55 en Afrique. Le pôle enseignement supérieur représente 291 collaborateurs. 175 enseignants permanents et 48 enseignants chercheurs assurent les formations d'ingénieur sur les sites. Le nombre moyen d'heures de cours par enseignant est de 186 heures équivalent TD. L'Icam compte 242 intervenants extérieurs à l'établissement.

L'Icam compte 85 collaborateurs ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école. 61 équivalents temps plein enseignants chercheurs sont titulaires d'un doctorat. 24 chercheurs associés sont membres de laboratoires extérieurs et 32 doctorants sont co-encadrés par des chercheurs du Groupe Icam. Un enseignant chercheur est titulaire d'une HDR.

L'Icam possède des locaux adaptés pour lesquels un programme de travaux a été planifié. Les équipements sont de bonne qualité.

Le budget de fonctionnement est d'environ 38 M€ dont 24 M€ de frais de personnel. Les investissements représentent environ 3,7 millions d'euros (un tiers est consacré aux aménagements immobiliers et deux tiers aux achats de matériel). Les ressources consolidées s'élèvent à 42,7 M€, dont : 11 M€ de frais de scolarités, 5,6 M€ de taxe d'apprentissage, 3,7 M€ de subventions des collectivités et 17,4 M€ de ressources contractuelles.

## Évolution de l'institution

A compter de la rentrée 2016, une organisation par pôle a été mise en place avec la volonté d'un plus grand professionnalisme sur les métiers de l'Icam, d'une reconnaissance renforcée des compétences de chacun et d'une structuration des modes de collaboration en interne. Trois pôles d'activités ont été créés avec chacun un directeur à sa tête :

Le pôle enseignement supérieur et recherche

Le pôle service aux entreprises

Le pôle formation professionnelle

Cette nouvelle organisation est en lien avec une évolution du système d'information et du contrôle de gestion.

#### **Formation**

Mots clés de la formation définis par l'école

Matériaux, Mécanique, Energétique, Electronique, Automatique, Informatique, Conception, Projets, Management, International

L'Icam met aujourd'hui en œuvre les formations suivantes :

La formation appelée "ingénieur Icam intégré", sous statut étudiant sur cinq ans, sur les sites de Lille, Nantes, Toulouse et Paris-Sénart. Les 2 premières années sont organisées en partenariat avec un lycée porteur de classes préparatoires PTSI-PT Associées ;

Les formations appelées "ingénieur Icam apprentissage" et "ingénieur Icam continu", spécialité mécanique et automatique en partenariat avec l'ITII -propre à chaque site Icam. Il est mis en œuvre sur cinq ans, sous statut étudiant pendant les deux premières années, puis sous statut apprenti sur les trois dernières. Le parcours ingénieur Icam continu est mis en œuvre sur deux ou trois ans. Ces formations sont mises en œuvre sur les sites de Lille, Paris-Sénart, La Roche-sur-Yon, Vannes et Toulouse ; et plus récemment sur le site de Nantes. Une procédure particulière de VAE conduit aux différents diplômes d'ingénieur Icam.

L'Icam recrute 650 élèves ingénieurs par an sur ses six sites français (350 en formation étudiant, 250 en formation par l'apprentissage et 50 en formation continue).

L'Icam propose un mastère spécialisé « Eco-Innovation & Nouvelles Technologies de l'Énergie » à Nantes, depuis 2011.

L'Icam est aussi associé à d'autres formations ne délivrant pas les titres d'ingénieur Icam :

- Un diplôme national de master de l'UPEC « Ingénierie des Transports et de la Supply Chain » dispensé sur le site de Paris-Sénart
- Un diplôme national de master de l'université Paul Sabatier de Toulouse « Sciences pour la Mécanique des Matériaux et des Structures » sur le site de Toulouse
- Un double diplôme « ingénieur manager » avec l'école AUDENCIA à Nantes
- Un parcours Erasmus Mundus à Nantes, « EMSHIP+ integrated advanced ship design » en partenariat avec l'école centrale de Nantes et d'autres partenaires européens.

L'Icam met en œuvre une importante formation professionnelle sur Lille et sur Nantes (pour des jeunes en échec scolaire, des adultes en parcours de requalification, des salariés d'entreprise). Cela représente un public d'environ 1000 personnes par an, dont près de 400 pour une durée de stage de plus de 6 mois. Ces formations correspondent aux niveaux III, IV et V du répertoire des certifications professionnelles. Elles sont diplômantes ou professionnalisantes. L'Icam a ouvert des écoles de production sur différents sites: Toulouse en 2000, Lille en 2010, Nantes en 2016, La Roche-sur-Yon et Paris-Sénart en septembre 2017. Elles forment en deux ans des adolescents en rupture de formation scolaire aux métiers de tourneur fraiseur, chaudronnier, serrurier métallier, câbleur-électricien, assemblage montage en mécanique.

Le groupe ICAM a intégré une démarche qualité d'élaboration et de suivi de ses formations. Le PEFI (Processus d'Evolution des Formations d'Ingénieurs) vise à garantir l'évolution des programmes des études et sa mise en œuvre sur les sites. Le plan stratégique 2015-2020 a simplifié ce processus afin de le rendre plus agile et plus réactif.

## Synthèse de l'évaluation

## Pour l'école

#### **Points forts**

- Une stratégie définie en lien avec des indicateurs
- Une organisation du groupe et des sites, claire et appréciée
- Des équipements de très bon niveau
- Forte appartenance des personnels et des élèves à l'Icam et à ses valeurs
- Une démarche qualité construite et organisée
- Un responsable qualité pour la formation
- Des échanges entre les apprentis et les élèves
- Proximité entre les personnels, les enseignants et les élèves
- Une pédagogie par projet pour les formations sous statut d'étudiant et les formations sous statut d'apprenti avec des actions en commun
- Une vie associative riche sur tous les sites

## **Points faibles**

- Une approche compétences non aboutie
- Pas de formation à l'entrepreneuriat dans les diplômes de spécialité
- Un règlement des études non conforme au processus de Bologne sur la compensation
- Peu d'échange pédagogique entre les sites
- Peu d'échanges avec les entreprises sur les évolutions pédagogiques
- Faiblesse de la mobilité entrante internationale et double diplôme
- Une faible féminisation des élèves
- Des installations sportives de proximité limitées sur le site de Sénart
- Un budget qui dépend pour 13% des recettes de taxe d'apprentissage,
- Articulation entre le plan stratégique et les indicateurs en lien avec la démarche qualité

## En conséquence

## Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation des formations de l'école menant aux titres suivants :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers sur les sites de Lille, Nantes, Sénart, Toulouse	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique,</b> en partenariat avec l'ITII Midi-Pyrénées sur le site de Toulouse	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'ITII Midi-Pyrénées sur le site de Toulouse	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'ITII Bretagne sur le site de Nantes (formation à Vannes)	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale

Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'ITII Bretagne sur le site de Nantes (formation à Vannes)	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'IST Vendée sur le site de Nantes (formation à la Roche-sur-Yon)	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'IST Vendée sur le site de Nantes (formation à la Roche-sur-Yon)	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'ITII Nord-Pas-de-Calais sur le site de Lille	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'ITII Nord-Pas-de-Calais sur le site de Lille	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'ITII Ile-de-France sur le site de Sénart	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b> , en partenariat avec l'ITII Ile-de-France sur le site de Sénart	Formation continue (extension)	2018	2022-2023	maximale

# Cette décision s'accompagne des recommandations suivantes :

- Finaliser la matrice compétences pour chaque diplôme avec le tableau croisé
- Mettre le règlement des études en conformité au processus de Bologne
- Fluidifier la communication interne en appui avec le développement des sites
- Veiller aux évolutions et à leur homogénéisation entre les sites
- Augmenter le nombre de diplômés en double diplôme étranger
- Formaliser la veille du référentiel métier
- Poursuivre la mise en œuvre de la démarche qualité au niveau groupe
- Etre vigilant lors du déploiement du parcours « ouvert » pour :
  - atteindre les objectifs de qualité affichés dans les deux autres parcours en respectant notamment le référentiel R&O sur l'apprentissage
  - communiquer spécifiquement sur l'année préparatoire qui ne doit pas être intégrée au cursus en 5 ans (délivrant au total 300 crédits ECTS)
  - . respecter la diversité d'origine des étudiants par rapport à l'objectif affiché (limitation du nombre de bacheliers S)
- Renforcer les installations sportives de proximité pour le site de Sénart

Le Label EUR-ACE master pourra être attribué - à la demande de l'établissement – aux diplômes suivants :

Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers	2018	2022-2023
Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers, dans la spécialité <b>Mécanique et Automatique</b>	2018	2022-2023

Délibéré en séance plénière à Paris, le 10 juillet 2018.

# Membres participant aux débats :

Mesdames et Messieurs Jean-Louis ALLARD, Olivier AMMANN, Isabelle AVENAS-PAYAN, Noel BOUFFARD, Nathalie CAYOT, Élisabeth CRÉPON, Didier ERASME, Agnès FABRE, Marie-Annick GALLAND, Anne-Marie JOLLY, Élisabeth LAVIGNE, Marie-Véronique LE LANN, Marie-Madeleine LE MARC, William LIS, Joël MOREAU, Patrick OBERTELLI, Claire PEYRATOUT, Denis PRIOU, Véronique RAIMBAULT, Georges SANTINI et Jean-Marc THERET.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 11 septembre 2018.

La présidente Elisabeth CRÉPON Le secrétaire greffier

Le rapporteur principal Pascal RAY